

SAVEZ-VOUS CE QUI VA SE PASSER EN 2011 ?

LE GAZOLE NON ROUTIER ARRIVE

Pour répondre à une réglementation européenne visant à réduire les émissions de gaz polluants, le Gazole Non Routier a fait son apparition depuis le 1^{er} janvier 2011. Il ne contient que 10ppm de soufre contre 1000ppm actuels pour le fioul. Le Gazole Non Routier répond aux mêmes spécifications que le Gasoil standard (EN 590) mais bénéficie de la même fiscalité que le fioul et tel le fioul, est donc coloré en rouge. Autorisé à compter du 1^{er} janvier 2011, la date d'usage obligatoire pour les utilisateurs est fixée au 1^{er} Mai 2011.

Une dérogation est toutefois prévue pour les seuls tracteurs agricoles et forestiers qui pourront continuer à utiliser du fioul domestique jusqu'au 1^{er} novembre 2011.

Un tiers des ventes de fioul domestique sur le marché français étant dédié à l'utilisation « moteur », cette conversion sera donc importante et il faut en prendre connaissance dès à présent pour bien la réussir.

▪ SAVEZ-VOUS CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Vous ne pourrez plus utiliser de fioul domestique pour une application moteur.

Vous devrez avoir des stockages distincts pour:

- L'utilisation moteur (base gazole moteur 10 ppm de soufre)
- L'utilisation chauffage (base fioul domestique 1000 ppm de soufre).

▪ COMMENT VOUS PREPARER A L'EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION ?

Tout d'abord en analysant les proportions de vos utilisations moteur et chauffage afin de reconsidérer et adapter vos stockages en conséquence, mais également pour anticiper la fréquence de vos approvisionnements dans ces deux énergies/carburants.

▪ REGLES A RESPECTER POUR UN PASSAGE REUSSI AU « GAZOLE NON ROUTIER »

Ce nouveau produit sur base gasoil 10 PPM reçoit l'incorporation de biocarburants à hauteur de 7%, ce qui risque de favoriser la présence d'eau et le développement de bactéries. Il convient donc, pour les combattre et éviter certains dysfonctionnements, de respecter quelques règles:

- Pour la mise en place du produit, prévoir un nettoyage (mécanique) de la cuve dans son ensemble y compris de la tuyauterie.
- Ensuite, stocker ce produit dans une cuve propre régulièrement nettoyée et le consommer rapidement.
- Pour un stockage extérieur en cuve plastique translucide, veiller à un placement à l'abri de la lumière.
- Prévoir de faire tourner rapidement le produit; éviter les stockages prolongés pour éviter les problèmes de stabilité et faire face à la saisonnalité du produit (cf. ci-après).

- Limiter autant que possible le creux pour minimiser le phénomène de condensation susceptible d'apporter humidité et germes et préférer faire le plein des matériels en fin de journée.
- Utiliser de préférence des installations de distribution équipées de systèmes de filtration adéquats.
- Purger régulièrement les filtres des matériels agricoles / TP lorsqu'ils le permettent.
- Vérifier l'étanchéité du bouchon de réservoir du matériel.
- Respecter les préconisations des constructeurs et entretenir régulièrement citernes & matériels.

▪ DIFFERENCES GAZOLE ET FIOUL DOMESTIQUE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

STABILITE

Du fait de l'incorporation de biocarburant, le gasoil est plus hydrophile que le Fioul Domestique. La présence d'eau peut entraîner une prolifération bactérienne, d'où l'importance des précautions conseillées ci-dessus.

TENUE AU FROID

Le gazole répond il une saisonnalité qui ne lui confère pas la même tenue au froid toute l'année (0°C l'été -15°C l'hiver).

DETERGENCE

Le gazole a un pouvoir plus solvant que le fioul domestique et risque de mettre en suspension les sédiments accumulés sur les parois d'une cuve mal entretenue.

INDICE DE CETANE

De 51 pour le Gazole contre 40 pour le Fioul domestique, l'indice de cétane du Gazole permet un meilleur rendement et moins d'émissions polluantes.

TENEUR EN SOUFFRE

Impact sur le pouvoir lubrifiant : Le gazole n'est pas plus sec que le fioul domestique.

Du fait de l'incorporation de biocarburants à hauteur 7%, le pouvoir lubrifiant sera nettement meilleur, à savoir 460 µm max (HFRR) voire beaucoup moins